



Service sport et Jeunesse



Service jeunesse : Tél : 09 67 65 32 40

Du Lundi 26 avril au Vendredi 7 mai : Centre de loisirs des 5/12 ans
Thème « *Visite des fonds marins* ».

Permanence pour inscriptions : Bureau des sports et de la Jeunesse
09 67 65 32 40 le **vendredi 2 avril** : 8h30 - 12h **et dans la limite des places disponibles** 13h30-18h. Programme et feuilles d'inscriptions à télécharger sur le site à partir du **mardi 30 mars**.

Service Sports : pour ces activités : Tél : 04 94 84 32 40

A partir du vendredi 9 avril inscription pour le séjour ados en Corse du **dimanche 18 juillet au vendredi 23 juillet**. (*Places limitées !!*)

Du Lundi 26 Avril au Vendredi 7 mai Pole ados : atelier culinaire, kayak, escalade, vtt, rando et **séjour ados à EMBRUN du 4 au 7 mai 2021** : rafting, via ferrata, rando» : **inscription le vendredi 9 avril de 13h30 à 17h**



**19^{ème} édition
FOULEES MOTTOISES**

Dimanche 2 mai 2021

sous réserve d' autorisation préfectorale.

Nouveau parcours course nature : adultes 11 Kms, enfants 1,5 kms à partir de poussins (2006/2011) et 600 mètres pour les plus jeunes (2012 à 2014) inscriptions sur www.chronosports.fr, au magasin décatlon TRANS (**avant le 28 avril**) ou au service des sports du **lundi 12 avril au jeudi 29 avril** ou par mail : foulesmottoises@gmail.com

INFO MEDIATHEQUE COMMUNAUTAIRE - AVRIL 2021

04 94 39 43 35 mediatheque.lamotte@dracenie.com

Mardi 13 : 14h à 17h Adopte ton bibliothécaire numérique, tout public, sur RDV. Apprentissage d'une heure avec un médiateur numérique pour l'accompagnement et l'aide au numérique et démarches en ligne.

Merci de ne pas jeter sur la voie publique.

Mott'à Mots



Bulletin municipal N° 75 – **Avril 2021**

ÉDITO

Chères Mottoises, chers Mottois,

Afin de mieux comprendre et suivre la vie de votre commune, vous recevez chaque mois le « Mott 'à mots » directement dans vos boites aux lettres et vous disposez du site officiel : <https://www.ville-la-motte.com/> ainsi que du Facebook : « **Ville de La Motte Var** ». Vous pouvez télécharger gratuitement l'application « je veille sur la motte » qui vous permet de faire des signalements directement transmis aux services concernés pour interventions. Le cahier de doléances est toujours à votre disposition à l'accueil de la mairie, à moins que vous ne préfériez transmettre un courrier ou un mail. Les conseils municipaux tenus actuellement sans public sont retransmis en direct sur la Web «Radio Cigaloun » et diffusés ensuite sur le site de la radio puis sur Facebook. Enfin, les élus, tout comme moi, reçoivent autant que nécessaire sur rendez-vous en mairie et seront là pour vous répondre, vous informer en toute transparence.

Les pages de la commune :

Police : <https://fr-fr.facebook.com/police municipale lamotte en provence>

service jeunesse : <https://www.facebook.com/Service-Des-Sports-La-Motte>

Le Maire,
Valérie MARCY

La mairie organise **un concours de Jardins et Balcons fleuris**, si vous souhaitez participer merci d'adresser une photo de votre jardin ou balcon à : secretaire-general@ville-la-motte.com ou à l'accueil de la mairie. Précisez bien vos noms, prénoms et adresses. Date limite de **dépôt au 20 Mai**.



<https://ville-la-motte.com>



Ville de la Motte, Var

Festival des Ferrières : Prolongée **jusqu'en juillet**, la Tombola permettra de remporter séjours Vacanciel, cd, excursions, coffrets vins et huiles, offerts par des producteurs locaux. **06 22 89 24 42- 04 94 45 67 37.**



Informations communales



Rentrée scolaire 2021/2022



Au Pôle Famille de 8h30 à 12h30 - Coordonnées : secretariat@ville-la-motte.com **06 08 04 54 76**

Pour les enfants entrants : en première année de maternelle, au CP, et pour les nouveaux « p'tits Mottois ».

Pièces à fournir : Le livret de famille, le carnet de santé avec les vaccins de l'enfant à jour, deux justificatifs de domicile (dernière taxe d'habitation **et** facture EDF **ou** EAU de moins de 3mois), un justificatif de droit de garde si nécessaire et un certificat de radiation éventuellement.

IMPORTANT : RESTAURANT SCOLAIRE

Après avoir constaté une augmentation des effectifs à la cantine, essentiellement côté maternelle, nous invitons les parents dont l'un des deux ne travaille pas, à venir récupérer leur enfant à la pause méridienne afin d'alléger les effectifs et le service de la restauration et ce pour pouvoir respecter les règles de distanciation entre chaque table et chaque enfant.

Conseil Municipal des enfants et des jeunes :

Dépôt de candidatures jusqu'au Vendredi 9 Avril.
Campagne des candidats du Lundi 26 avril au vendredi 30 Avril.

Pour tous les jeunes Mottois, la Municipalité envisage de créer un Conseil Municipal d'Enfants et de Jeunes : **Conditions requises** : **Age : 9 à 18 ans, être domicilié sur la commune.** 12 membres au total : 4 représentants pour le primaire, 4 pour le collège et 4 pour le lycée. Parité filles & garçons. Merci de faire connaître vos candidatures à l'accueil de la mairie par courrier ou secretaire-general@ville-la-motte.com

Un projet de rénovation sur la commune : N'hésitez pas à faire appel aux conseils et à l'accompagnement gratuits de l'AREVE : www.aveve83.fr 0 808 800 083.

Vous êtes nouvel hébergeur sur la commune, vous devez déclarer votre activité locative auprès de l'accueil de la mairie. Les documents nécessaires à votre déclaration sont mis à votre disposition.

Information Marché hebdomadaire

ROUTE BARRÉE

Tous les vendredis à partir du **vendredi 19 mars** de **6h à 14h** la route de la Libération sera fermée à la circulation pour pouvoir accueillir les nouveaux marchands et respecter les règles de distanciation sociale.

SECURITE

<p>FAIRE FACE ENSEMBLE À tout moment, rester vigilant ! rendez-vous sur : https://vigipirate.gouv.fr</p> <p>SOYEZ VIGILANT AU QUOTIDIEN Approchez-vous, votre environnement et sachez alerter lorsque vous êtes témoin d'une incohérence.</p>	<p>CYBERVIGILANCE : ADOPTEZ LES BONS REFLEXES Conseils et assistance sur : cybermalveillance.gouv.fr</p>
<p>PRÉVENIR, C'EST PROTÉGER Lorsqu'une combinaison d'indices laisse présager d'une radicalisation. stop-djihadisme.gouv.fr 0 800 005 696</p>	<p>FORMEZ-VOUS AU SECOURISME Soyez capable d'alerter les secours, procéder à un massage cardiaque ou traiter les hémorragies. https://gouvernement.fr/risques/se-former-aux-premiers-secours</p>
<p>PRÉPAREZ VOTRE VOYAGE « conseils aux voyageurs » sur : diplomatie.gouv.fr Inscription sur le site ARIANE : paeset.diplomatie.gouv.fr/rildariane</p>	<p>17 POLICE SECOURS</p> <p>112 NUMERO D'APPEL D'URGENCE EUROPEEN</p> <p>114 NUMERO D'URGENCE POUR LES PERSONNES SOURDES ET MALENTENDANTES</p>

LE MOT DE L'OPPOSITION

Les élus de l'opposition n'ont pas souhaité diffuser, ce mois-ci dans le Mott'à Mots.

RAPPEL pour paraître dans ce document :
Merci de communiquer votre information avant le **15** de chaque mois à : service-communication@ville-la-motte.com